Collège Leï Garrus
Quartier des Anges
83470 Saint Maximin la Sainte Baume

Le projet d'établissement 2016-2019

Les axes

1. **Assurer à chaque élève un parcours de formation et d'orientation garant de sa réussite**

2. **Renforcer la communauté éducative et transmettre à tous les valeurs de la République**

3. **Transmettre la culture et les nouvelles technologies**

1. Assurer à chaque élève un parcours de formation et d'orientation garant de sa réussite

Objectif 1 : Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous et lutter contre les inégalités

Action 1 : Favoriser une aide à l'acquisition des compétences

- Mise en place d'une aide aux devoirs accessible à tous les élèves, intégrée dans les emplois du temps des élèves et des enseignants volontaires, de début octobre à fin mai.
- Développer le tutorat entre élèves.

Moyens :
Des heures d'accompagnement éducatif.
2 adultes référents : un professeur et un intervenant extérieur (parent, ou autre).

Action 2 : Améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves en respectant leur rythme

- Développer les temps d'apprentissage en petits effectifs et la pédagogie de groupe, notamment l'après-midi.
- Répartir équitablement les matières sur l'ensemble de la journée et de la semaine.
- Equilibrer les journées de cours sur toute la semaine : éviter les demi-journées libérées.
- Alléger le poids des cartables en développant davantage l'accès aux casiers.

Action 3 : Prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève

- Repérer rapidement les besoins de chaque élève.
- Mettre en place, si besoin, des dispositifs adaptés (Programme Personnalisé de Réussite Educative (*P.P.R.E.)*, Plan d'Accompagnement Personnalisé (*P.A.P).*, Projet Personnalisé de Scolarisation (*P.P.S.)*, Projet d'Accueil Individualisé (*P.A.I.),* dispositif élèves décrocheurs) pour permettre à chaque élève de valider le socle commun de connaissances et compétences.

Moyens :
Proposer un accompagnement personnalisé en effectif réduit.
Former des enseignants à la compréhension des troubles spécifiques des apprentissages.
Développer le tutorat entre élèves : prêt du cahier à jour, aide pour noter les devoirs, mise à disposition d'un code photocopie élève-tuteur pour photocopier un cours.
Mettre les cours à disposition des élèves : clé USB, classeur type, Pronote...

Évaluation :
Devoirs faits.
Acquisition des compétences, validation du socle commun en fin de période.
Épanouissement des élèves / Meilleure attention des élèves.
Climat plus serein de la communauté éducative.
Nombre de tutorats entre élèves.
Nombre de cours déposés dans chaque matière.

Objectif 2 : Améliorer la continuité du parcours scolaire et favoriser l'ouverture sur le monde professionnel dans le cadre d'un parcours avenir

	Description	Moyens	Evaluation
6eme	Liaison CM2/6eme	Présentation du collège aux élèves de CM2 par les sixièmes. Organisation de la journée porte ouverte pour faire découvrir le collège	Meilleure adaptation Intégration facilitée Épanouissement de l'élève
6eme /5eme	Découverte des métiers	Activités diverses avec le Cendre de Documentation et d'Information *(C.D.I.)* en concertation avec le professeur principal Utilisation d'un moyen numérique pour le suivi	Présentation orale d'un métier
4eme / 3eme	Mini stages pour tout élève de plus de 14 ans	A la demande des élèves sur le temps scolaire en accord avec le professeur principal et M. le Principal.	Élaboration d'un projet professionnel
	Forum des métiers	Organisé par l'Institution ou par l'établissement Parents volontaires Intervenants du Centre d'Information et d'Orientation *(C.I.O.)*	Affectations réussies
3eme	Stage d'observation d'une semaine	Le professeur tuteur, désigné au prorata du temps de décharge de la semaine de stage, ferait passer cet oral aux élèves stagiaires durant une heure de cours	Présentation orale du métier observé avec support libre
	Présentation des filières aux parents	Réunion plénière avec le Conseiller d'Orientation Psychologue *(C.O.PSY.)*, représentants des lycées du secteur.	Affectations réussies Nombre de parents présents
	Choix des orientations	- une heure d'intervention du C.O.PSY. par classe de 3eme avec le professeur principal. - Activités diverses avec le C.D.I. en concertation avec le professeur principal. - Des heures pour le professeur principal.	Affectations réussies
	Liaison 3eme/2nde	Intervention d'élèves de 2nd dans les classes de 3eme	Affectations réussies

2. Renforcer la communauté éducative et transmettre à tous les valeurs de la République

Objectif 1: Apprendre les cadres de la vie sociale à tous les élèves.

Action 1 : Instaurer des règles de vie communes et développer le sentiment d'appartenance dès le début de l'année.

- Mettre en place dès le début de l'année pour chaque classe et pour chaque niveau, des activités de cohésion : sorties pédagogiques et/ou culturelles, rencontres sportives.

- Rédiger les règles de vie commune lisibles et sur une seule page, en concertation avec l'ensemble du personnel d'éducation et à partir du règlement intérieur.

  Le contenu sera en deux parties : « ce qui est attendu des élèves » – « ce qui est interdit » et portera sur le rangement, la circulation, les objets utilisés, la tenue, l'attitude en classe.
  Le document sera distribué et expliqué par les professeurs principaux et régulièrement rappelé par l'ensemble de l'équipe éducative. Il sera affiché dans toutes les salles de classe (format A3).

- Instaurer une échelle de punitions et de sanctions pour chaque manquement aux règles.

- Développer des mesures de responsabilisation.

- Valoriser les élèves qui respectent les règles.

Action 2 : Développer les actions citoyennes dans le cadre du parcours citoyen

- Participer à des actions humanitaires et citoyennes et nouer des partenariats (Croix Rouge, centre social…) dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique.

- Développer le recyclage et le tri sélectif : papier, piles, batteries, pain.

- Former des éco délégués.

Évaluation :
Nombre de sorties et d'activités par élève.
Compréhension du règlement intérieur.
Evaluation du recyclage (pesée…).
Nombre d'actions humanitaires et citoyennes.

Objectif 2 : Ouvrir l'établissement à l'ensemble de la communauté éducative et renforcer les liens avec les parents.

Action 1 – Renforcer la liaison avec les parents

- Mettre en place une procédure d'accueil des parents de sixième et des nouveaux arrivants :
  1er contact entre l'équipe éducative et les parents dès la journée «portes ouvertes» ;
  Information lors de la prérentrée ;
  Rencontre dès les premières semaines.

- Intégrer les parents à la vie du collège :
  Participation aux sorties pédagogiques ;
  Participation à l'aide aux devoirs.
  Participation au foyer socioéducatif (animation de club, atelier cuisine…) avec un cadre strict et dans le respect des valeurs républicaines.

- Développer les rencontres entre les fédérations de parents d'élèves et l'ensemble des parents

Action 2 – Continuer et renforcer la liaison avec les partenaires éducatifs

- Aide aux devoirs avec le centre social.
- Accompagnement d'élèves avec le centre médico psychologique.

Évaluation :
Nombre de parents présents.
Nombre d'élèves accompagnés.

Objectif 3 : Faire en sorte que l'école soit un lieu de santé et de bien être pour tous

Action 1 : Dynamiser le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.)

- Proposer un parcours coordonné d'actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté (parcours santé et parcours citoyen).
- Réunir le C.E.S.C. (représentants des élèves, des parents, de l'équipe éducative) au moins 3 fois dans l'année pour mettre en place et suivre les actions.
- Continuer les actions déjà mises en place avec des partenaires : lutte contre le harcèlement, prévention des addictions, éducation à la sexualité, sécurité routière, Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (I.P.C.S.) auprès des nouveaux arrivants…

Action 2 : Inciter les élèves à participer à l'Union Nationale du Sport Scolaire (*U.N.S.S.)*

- Présenter les activités U.N.S.S. pendant la journée du sport (pour les élèves de sixième).
- Présenter l'U.N.S.S. au forum des associations (action envers les parents).
- Sensibiliser les élèves sur l'importance de l'alimentation du matin pour ceux qui pratiquent une activité sportive à 12h.

Action3 : Lutter contre le harcèlement scolaire

- Continuer le programme européen « *grain de sable* ».
- Intervention de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (B.P.D.J.) de Bandol.
- Formation du personnel du collège sur le harcèlement scolaire (stage établissement).
- Formation de médiateurs (élèves, adultes).

Évaluation :
Nombre d'actions proposées aux élèves.
Nombre de réunion du C.E.S.C.
Nombre d'élèves formés (référents sécurité, médiateurs…).

3. Transmettre la culture et les nouvelles technologies

Objectif 1 : Sensibiliser aux enjeux du développement durable

Action 1 : Éveiller l'élève au respect de l'environnement

- Sensibiliser à l'architecture et à l'habitat écologiques, écoparcs et espaces naturels
- Responsabiliser les élèves au recyclage
- Lutter contre le gaspillage

Moyens :
Enseignement Pratique Interdisciplinaire (*E.P.I.)* développement durable, classe « environnement et territoire », sorties pédagogiques, intervenants extérieurs, mise en place des éco-délégués

Action 2 : Éduquer l'élève à une consommation raisonnée et saine

- Être acteur de son rôle de consommateur
- Apprendre à se nourrir autrement
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

Moyens :
E.P.I. corps santé sécurité, achat de produits biologiques, E.P.I. développement durable, sorties pédagogiques, intervenants extérieurs, mise en place des éco-délégués

Action 3 : Faire découvrir à l'élève les métiers liés aux enjeux du développement durable

- Sensibiliser aux matériaux recyclables et aux énergies renouvelables
- Présenter les métiers liés au développement durable

Moyens :
E.P.I. monde économique et professionnel, E.P.I. développement durable, Parcours Avenir, sorties pédagogiques, intervenants extérieurs

Évaluation :
Production de documents écrits et présentation orale des actions.
Elaboration de statistiques.
Création d'objets, de formes ou d'instruments.

Objectif 2 : Améliorer la pratique des langues vivantes

Action 1 : Encourager l'élève à la pratique des langues vivantes

- Communiquer dans une autre langue
- Favoriser la progression des élèves
- Découvrir d'autres cultures

Moyens :
E.P.I. Langues et cultures étrangères/régionales, semaine culturelle européenne, intervenants extérieurs, Parcours d'Education Artistique et Culturelle (*P.E.A.C.*), Brigade d'intervention linguistique, sorties culturelles

Action 2 : Favoriser les échanges linguistiques

- Donner un sens à l'apprentissage des langues
- Initier au voyage

Moyens :
Correspondance linguistique, voyages à l'étranger, intervenants extérieurs

Évaluation :
Production de documents écrits et présentation orale des actions.
Présentations orale, écrite et numérique des échanges.

Objectif 3 : Favoriser la découverte du patrimoine et des arts

Action 1 : Favoriser et développer les pratiques artistiques dans l'établissement

- Sensibiliser les élèves à la création contemporaine
- Découvrir le patrimoine local
- Développer le numérique comme moyen de recherche et de création
- Encourager l'élève à être acteur de ses pratiques artistiques
- Utiliser des espaces du collège et/ou créer des lieux ou surfaces d'exposition dans le collège pour exposer la création artistique et échanger avec des créateurs

Moyens :
E.P.I. Culture et création artistique, intervenants extérieurs, P.E.A.C., Classe orchestre, Chorale, Atelier numérique, Ateliers artistiques.

Action 2 : Favoriser et développer les pratiques artistiques en dehors de l'établissement

- Découvrir le monde du spectacle, des arts et de la scène
- Sensibiliser aux métiers artistiques
- Acquérir des repères culturels

Moyens :
E.P.I. Culture et création artistique, E.P.I. sciences et société, intervenants extérieurs, P.E.A.C., sorties et actions culturelles, partenariats et collaborations

Évaluation :
Présentations orale, écrite et numérique.
Nombre de concerts et expositions.

Objectif 4 : Accompagner l'usage et la maîtrise des nouvelles technologies

Action 1 : Former l'élève à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (*T.I.C.E.)*

- Intégrer aux enseignements l'usage du numérique
- Développer l'éducation aux médias
- Faire appliquer la charte informatique

Moyens :
E.P.I., formation des enseignants (formation sur site, m@gistère), référent numérique, salles informatiques, développer le parc informatique et son accessibilité, classe inversée, classes numériques mobiles, possibilité d'évaluer en fonction du nombre d'ordinateur par salle (1 élève = 1 ordinateur).

Action 2 : Favoriser la communication par l'intermédiaire des T.I.C.E.

- Développer les échanges entre les différents acteurs de l'école
- Rendre accessible les productions numériques
- Création sur le site du collège d'une galerie virtuelle pour exposer l'activité de création des élèves
- Accompagner les parents et les élèves dans l'utilisation du numérique

Moyens :
E.P.I., formation des parents, site du collège, pronote, référent numérique, moodle, folios.

Évaluation :
Statistiques sur la fréquentation des sites, sur l'utilisation de la salle informatique.
Nombre de formations proposées et nombre de personnes formées.
Nombre d'enseignants qui participent à la validation des compétences TICE.